Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 033-439504960-20260925-2026092515-DE

Arcachon expansion
TOURISME-CONGRÈS-ANIMATION-CULTURE-COMMERCE

BASSIN D'ARCACHON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
Vendredi 25 septembre 2026

ETAIENT PRESENTS :
Mr. LUMMEAUX (1er Vice-président),
MME MARESCOT (3ème Vice-présidente),

Mesdames CASSOT, DZIURA, MIQUEL, LONG MAROVELLI.

Messieurs FANARA, GHYSELS, MONS, PUJOL, TREUIL, MARTINERIE, TOURDIAS, SCAPPAZZONI.

Pouvoir :
Monsieur RUIZ a donné POUVOIR à Monsieur TOURDIAS

A titre consultatif :
Madame DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Madame MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.

ETAIENT EXCUSES :
Monsieur FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mesdames BORDEDEBAT, MAUPILE, FOULON, THE
Messieurs RUIZ, SEGURA, NONI, DELEPAUX,

A titre consultatif :
Monsieur MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Monsieur LASSALLE responsable du Service de Gestion Comptable
Monsieur DISSAUX, Directeur Culture.
Madame DREAN, Directrice Animation-Evènementiel

Date de convocation : 18/09/2026

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 033-439504960-20260925-2026092515-DE

EXTRAIT DE DELIBERATION N°2026092515 : DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE

Afin de développer et d'améliorer la qualité de l'accueil technique le Théâtre Olympia souhaite être autorisé à demander des aides auprès des partenaires institutionnels, organismes artistiques ou autres partenaires privés.

Ces demandes d'aides sont relatives au renouvellement du matériel de son de la salle de spectacle afin de renforcer la qualité de ses équipements, de les remettre à niveau notamment au regard des enjeux de création artistique, des nouvelles technologies et des enjeux environnementaux.

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine est susceptible d'apporter une aide financière à Arcachon Expansion.

Cette délibération n'appelant aucune observation, **B. LUMMEAUX**, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **SOLLICITER auprès du Conseil Régional d'Aquitaine une subvention pour le financement de matériel technique ;**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à réaliser toutes les démarches relatives à cette demande de subvention auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine**
- **AUTORISER Madame la Directrice Générale à signer toutes les pièces afférentes à cette demande de subvention.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°15 concernant la demande de subventions au conseil Régional de nouvelle Aquitaine.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance

Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 25 septembre 2026
Bernard LUMMEAUX
1er Vice -Président de la Régie Arcachon Expansion